39 Informer les salariés sur la formation professionnelle

Points clés

- **Des arguments pour convaincre**
- **Des outils et des dispositifs ciblés**
- **Des sources d'information spécialisées sur la formation professionnelle**
- **Le rôle des représentants du personnel**

Des arguments pour convaincre

Evoluer professionnellement et développer ses compétences est un enjeu fort pour tout salarié. Echantillon des opportunités offertes par la formation professionnelle :

- → adapter son savoir-faire à de nouvelles exigences professionnelles ;
- → élargir son champ de compétences et/ou se perfectionner dans son métier ;
- → valoriser son expérience et/ou obtenir un diplôme ;
- → changer de fonction, de métier et/ou dynamiser sa carrière ;
- → créer sa propre activité...

Des outils et des dispositifs ciblés

Pour orienter une personne vers l'outil ou le dispositif approprié, mieux vaut partir de ses besoins :

- → bâtir un projet professionnel en mobilisant l'entretien professionnel **(voir fiche 12)**, le bilan de compétences **(voir fiche 13)**, le conseil en évolution professionnelle **(voir fiche 14)**, en constituant son passeport d'orientation, de formation et de compétences **(voir fiche 27)** ;
- → suivre une formation dans le cadre du plan de formation **(voir fiche 18)**, du compte personnel de formation (CPF) **(voir fiche 19)**, de la période de professionnalisation **(voir fiche 16a)**, des congés de formation **(voir fiches 20a/b)**...
- → obtenir un diplôme avec la validation des acquis de l'expérience (VAE) **(voir fiche 24)**.

Bon à savoir

L'entretien professionnel est un moment idéal pour informer chaque collaborateur sur les opportunités de la formation professionnelle.

Une clé de réussite

L'information des salariés sur la formation professionnelle ne constitue pas une obligation pour l'employeur. Pourtant, la réussite d'un projet de formation repose sur l'adhésion des personnes concernées.
Or nombre de salariés ignorent les possibilités qui leur sont offertes en matière de formation. D'autres sont réticents à l'idée de suivre une action de formation ou de faire le point sur leur parcours professionnel.
L'âge, le manque de temps, la crainte de retourner à l'école...
sont quelques-uns des freins.
Côté employeur, il s'agit dès lors de communiquer des informations simples et efficaces pour mobiliser et impliquer...

Des sources d'information spécialisées sur la formation professionnelle

Plusieurs sites Internet sont spécialement conçus pour l'information des salariés, des jeunes entrant sur le marché du travail et/ou des demandeurs d'emploi. Liste non exhaustive :

- → le portail de l'État, des régions et des partenaires sociaux, www.orientation-pour-tous.fr
- → les sites des CARIF-OREF (Centres d'animation, de recherche et d'information sur la formation et Observatoires régionaux de l'emploi et de la formation) régionaux, à partir du portail du réseau, www.intercariforef.org
- → le site d'Aide à l'Orientation à Distance de l'AFPA, www.oriadis.afpa.fr
- → le site de l'État et du Syntec sur les formations supérieures et les métiers de l'informatique et des télécoms : www.passinformatique.com

Document d'information à caractère non contractuel - Tous droits cédés au FAFIEC - Dernière mise à jour : Juin 2015 / Malgré tout le soin apporté à la réalisation des fiches pratiques « Les Essentiels », il est possible que certaines informations nécessitent une mise à jour. N'hésitez pas à nous contacter pour nous le signaler : communication@fafiec.fr. Merci !

39 Informer les salariés sur la formation professionnelle - Une clé de réussite

Bon à savoir

Présents dans chaque région, les CARIF - OREF conduisent 3 missions :

- alimenter et appuyer les réseaux d'informateurs locaux en contact avec le public ;
- favoriser l'accès à l'information sur la formation professionnelle ;
- contribuer à une organisation cohérente de l'offre de formation.

Le rôle des représentants du personnel

Le comité d'entreprise (CE) et les délégués du personnel (DP) jouent un rôle de premier plan en matière de formation professionnelle (voir fiche 29). Au cœur de leur mission : repérer les attentes et besoins des salariés, les informer sur les dispositifs mobilisables, les sensibiliser à l'importance de la formation pour se maintenir dans l'emploi, faire progresser leur carrière, accéder à de nouvelles compétences...

Ce qu'il faut retenir

- La mise en place d'une stratégie de communication efficace est une condition majeure pour faire adhérer les salariés et favoriser les départs en formation.
- Les représentants du personnel jouent un rôle clé en matière de sensibilisation sur la formation professionnelle au sein de l'entreprise. Leur implication sur les projets de formation de l'entreprise est essentielle.

En direct du terrain

Une entreprise de services informatiques a multiplié ses effectifs par 3 au cours des deux dernières années. Elle embauche une directrice des Ressources Humaines et de la Communication. Parmi les missions qui lui sont confiées : l'élaboration du premier plan de formation de l'entreprise. La nouvelle directrice décide de mettre en œuvre en parallèle un plan de communication opérationnel en direction de l'ensemble des salariés et des représentants du personnel.

Au programme, l'élaboration et la diffusion de supports de communication simples et pédagogiques, relayés sur l'Intranet de l'entreprise :

- une charte d'information sur la stratégie de formation de l'entreprise élaborée en concertation avec les représentants du personnel ;
- un guide pratique destiné aux managers pour les aider à informer leurs équipes, notamment lors de l'entretien professionnel ;
- un carnet « mode d'emploi de la formation » destiné à chaque collaborateur, avec des informations pratiques sur les dispositifs, les sources d'information disponibles...

Pour en savoir plus

- Fiche 12 « L'entretien professionnel »
- Fiche 13 « Le bilan de compétences »
- Fiche 14 « Le conseil en évolution professionnelle »
- Fiche 18 « Le plan de formation »
- Fiche 19 « Le compte personnel de formation »
- Fiches 20a/b « Les congés de formation »
- Fiche 24 « La validation des acquis de l'expérience »
- Fiche 27 « Le passeport d'orientation, de formation et de compétences »
- Fiche 29 « Le rôle des représentants du personnel »
- Fiche 40a « Départ en formation »
- Sites Internet : www.orientation-pour-tous.fr / www.intercariforef.org / www.oriadis.afpa.fr / www.passinformatique.com

Document d'information à caractère non contractuel - Tous droits cédés au FAFIEC - Dernière mise à jour : Juin 2015 / Malgré tout le soin apporté à la réalisation des fiches pratiques « Les Essentiels », il est possible que certaines informations nécessitent une mise à jour. N'hésitez pas à nous contacter pour nous le signaler : communication@fafiec.fr Merci !